

École de criminologie  
Université de Montréal

Hiver 2021

Plan de cours

SIP2080 - La sécurité privée  
19 janvier au 27 avril (8h30 à 11h30)

Cours en ligne

Lynda Vachon, chargée de cours  
[lynda.vachon@umontreal.ca](mailto:lynda.vachon@umontreal.ca)

David Brisebois, auxiliaire à l'enseignement  
[David.brisebois@umontreal.ca](mailto:David.brisebois@umontreal.ca)

Disponibilités : 11h30 à 12h00 après les cours  
Par courriel ou sur rendez-vous

### Descripteur du cours

Ce cours d'introduction à la sécurité privée a pour but de comprendre la place acteurs de la sécurité privée dans notre société. Les étudiants seront en mesure d'apprendre les outils nécessaires à l'étude et l'analyse de l'Industrie de la sécurité privée en tant que phénomène social contemporain. À cet effet, seront abordés les questions de définition de l'objet « sécurité privée », de ses composantes, de son intégration dans la loi.

À travers l'évolution de la sécurité privée au cours des années, les étudiants seront en mesure de comprendre les liens entre le public et la place de la sécurité privée. Seront abordés les rôles et les fonctions des acteurs dans les différentes sphères d'activités du secteur de l'industrie de la sécurité privée au Québec.

- Le développement des compétences suivantes seront privilégiées :
- Savoir situer le(s) phénomène(s) de privatisation(s) de la sécurité dans une perspective historique.
- Être capable de comprendre la sécurité privée en relation avec les autres producteurs de sécurité.
- Acquérir une connaissance étroite de la réalité locale et québécoise du marché de la sécurité, tout en étant capable de penser la sécurité privée au-delà de ce seul cadre.

- Comprendre les enjeux dont les corps policiers ont à faire face et voir la place que la sécurité privée pourrait occuper.
- Les enjeux et les défis de la sécurité privée au Québec
- Être capable de produire une lecture critique du phénomène.

## Objectifs du cours

### Objectifs généraux

L'objectif de ce cours d'introduction à la sécurité privée vise à comprendre la place et le rôle de la sécurité privée dans le contexte actuel de notre société. Les questions de définition, les acteurs composant cette industrie, les mécanismes du marché et les différentes sphères d'activités seront à l'étude.

Seront aussi à l'étude les relations de l'industrie de la sécurité privée avec les corps policiers et les autres acteurs majeurs de notre société.

En effectuant un retour sur le passé de la sécurité privée, de sa composition à travers un survol de son histoire et de son expansion depuis les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> Siècle, les étudiants seront en mesure d'analyser les liens changeants entre le public et le privé dans la provision de la sécurité privée.

### Objectifs spécifiques

Avec le projet de réforme de la police québécoise, une réflexion sur la place de la sécurité privée sera discutée ainsi que le rôle que cette dernière pourrait jouer comme partie intéressé à cette réforme sans pour autant oublier les défis et les enjeux qu'elle devra relever.

## Approches pédagogiques

- Exposés magistraux
- Études de cas, discussions
- Conférenciers

## Modalités d'évaluation des apprentissages

Des présentations PowerPoint peuvent être téléchargées par les étudiants via

Studium avant chaque cours, mais celles-ci ne fourniront que les points généraux qui seront abordés à chaque séance. Il est de la responsabilité des étudiants de prendre des notes afin d'acquérir les connaissances indispensables à la préparation de l'examen /et travail de session.

### Outils d'évaluation

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
Quiz #1	10%	16 février 2021
Conférencier # 1	5%	23 février 2021
Conférencier # 2	5%	23 mars 2021
Travail de session en équipe	40%	30 mars 2021
Quiz #2	10%	6 avril 2021
Conférencier # 3	5%	13 avril 2021
Examen final (à livre ouvert)	25%	27 avril 2021
TOTAL	100%	

### Barème de notation

Points	Note littéral	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

**N.B. : Les notes ne sont pas arrondies.**

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures préparatoires
19 janvier 21 Cours 1	Présentation du plan de cours Explication du travail de session (Document BSP 28 octobre 2020) Mémoire de l'Association provinciale des Agences de sécurité Introduction à la sécurité privée et définition	Notes sur Studium Exercice formatif
26 janvier 21 Cours 2	Quelques notions d'histoire <b>Courriel à l'enseignant avec le nom des étudiants pour le travail de session</b>	Notes sur Studium Exercice formatif
2 février 21 Cours 3	Légifération de la loi sur la sécurité privée	Notes sur Studium Exercice formatif
9 février 21 Cours 4	Éléments constitutifs de la sécurité	Notes sur Studium Exercice formatif Travail d'équipe Éléments constitutifs
16 février 21 Cours 5	Volet sécurité en entreprises	Notes sur Studium Exercice formatif <b>Quiz #1 10% cours 1 à 4</b>
23 février 21 Cours 6	Conférencier M. Stéphane Bénard McKesson Canada Directeur principal, Sécurité de l'entreprise	<b>Rapport synthèse 5% à remettre le 23 février 2021 avant 23h59</b>
2 mars 21 Cours 7	Relâche	Bon repos !
9 mars 21 Cours 8	Agences de sécurité, services offerts	Notes sur Studium Exercice formatif
16 mars 21 Cours 9	Disponibilité et accompagnement pour travail de session	Prendre rendez-vous par courriel

23 mars 21 Cours 10	Conférencière Kelsey Tibbo Université de McGill Chef des opérations, services de sécurité	<b>Rapport synthèse 5%</b> <b>À remettre le 23 mars 2021 avant 23h59</b>
30 mars 21 Cours 11	Recours à la sécurité privé pour le maintien de l'ordre	Notes sur Studium Exercice formatif <b>Remise du travail de session 40%</b>
6 avril 21 Cours 12	Constables spéciaux, rôle et fonction	<b>Quiz #2 10% cours 5,8,11,</b> <b>Notes sur Studium</b>
13 avril 21 Cours 13	Conférencier Tony Flammia Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Superviseur sécurité siège social	<b>Rapport synthèse 5%</b> <b>À remettre le 13 avril 2021 avant 23h59</b>
20 avril 21 Cours 14	Consignes et explications sur travail final (à livre ouvert)	<b>25%</b>
27 avril 21 Cours 15		Remise du travail final le 27 avril avant 23h59

### Lectures obligatoires

Mémoire présenté par l'Association Provinciale de Agences de Sécurité Inc., 15 octobre 2020, réflexion sur la réalité policière au Québec,

**Document du Bureau de la sécurité privée, à l'attention du Comité consultatif sur la réalité policière au Québec. 28 octobre 2020**

Livre vert sur l'organisation policière au Québec, 2019, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**RUTH MONTGOMOREY/CURT TAYLOR GRIFFITHS, Le recours aux services de sécurité privés pour assurer le maintien de l'ordre, 2015, Sécurité publique Canada**

MASSIMILIANO MULONE, Dictionnaire de criminologie en ligne, La sécurité privée  
<http://criminologie.com/article/s%C3%A9curit%C3%A9-priv%C3%A9>

### En effectuant Lectures suggérées

MAURICE CUSSON , OLIVIER RIBAUX, ÉTEINNE BLAIS, MICHEL MAX RAYNAUD, Nouveau traité de sécurité, 2019, Éditions Hurtibise

FRÉDÉRIC DIAZ, 2009, *Gérer la sécurité des événements*, Éditions Québecor

### Sites de références

Bureau de la sécurité privée (<https://www.bspquebec.ca/fr>)

Ministère de la sécurité publique  
(<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/accueil.html>)

Audiences publiques sur la réalité policière  
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/quebec/reflexion-sur-la-realite-policriere/audiences-publiques-sur-la-realite-policriere.html>

Regroupement des gestionnaires en Sécurité interne (<https://rgsi.info/>)

### Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

### *Captation visuelle ou sonore des cours*

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de

reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

### *Règlement des études de premier cycle*

---

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### *Révision de l'évaluation (article 9.5)*

---

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_EN\\_VOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf)

### *Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)*

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### *Justification d'une absence (article 9.9)*

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une

évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_exam\\_en\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_exam_en_form.pdf)

#### *Plagiat et fraude (article 9.10)*

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.